

Règlement particulier  
« Challenge Bernard Brabant »  
21<sup>ème</sup> Tournoi National de LAON Séries N3 à NC  
30, 31 Mai et 1<sup>er</sup> juin 2025 N° .....

**Article 1**

Juge Arbitre : Mathieu Liverneaux

**Article 2**

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD et du règlement intérieur.

Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses séniors (possibilités d'inscription pour les minimes, cadets, juniors et vétérans) licenciés à la FFBaD, au jour de leur inscription, et autorisé à joué en compétition le jour du tirage au sort.

**Article 3**

Les catégories N3 à NC sont représentées en plusieurs séries en Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double Dame et Double Mixte, **trois tableaux autorisés par joueur, panachage de séries autorisés. Le tournoi se déroulera avec un tableau entier par jour** (vendredi => simple ; samedi => double ; dimanche=> mixte). Un joueur ne peut pas s'inscrire dans un tableau pouvant comprendre des joueurs de 16 fois sa propre côte.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le montant des primes annoncées pour les tableaux concernés, si le nombre de joueurs est inférieur à 12.

Tout joueur en arrêt pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

**Article 4 : Formule de la compétition**

1. L'ensemble des tableaux de la compétition se déroulera en poule de 3 ou de 4 avec élimination directe ensuite (deux sortants par poule dans la mesure du possible). Pour pouvoir organiser la compétition en poule, le nombre d'inscriptions acceptées sera limité à 100 joueurs le vendredi, 100 paires le samedi et 60 paires le dimanche. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.
2. Le montant des droits d'engagement est de 17 euros pour 1 tableau, de 25 euros pour 2 tableaux, 30 euros pour 3 tableaux.
3. Les inscriptions s'effectueront sur la plateforme **BADNET** sur laquelle le tournoi sera géré.
4. La date limite d'inscriptions est le vendredi 2 mai 2025 à 23h59 et le tirage au sort sera effectué le dimanche 11 mai 2025. **Le CCPH des joueurs retenus sera celui du jeudi 8 mai 2025.**
5. En cas de forfait, aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort. Tout forfait après tirage au sort devra faire l'objet de l'envoi d'un justificatif auprès des organisateurs pour

une transmission au Juge Arbitre ou à la CRA de la ligue des Hauts de France : [crabadhf@gmail.com](mailto:crabadhf@gmail.com) (date limite 5 jours après la fin de la compétition).

### **Article 5 : Horaires**

1. Les joueurs doivent se faire pointer à leur arrivée dans la salle.
2. Un match peut-être lancer 60 minutes avant l'horaire indiqué sur l'échéancier.
3. Les horaires figurants sur l'échéancier ne sont qu'indicatifs et peuvent être modifiés à tout moment par les responsables du tournoi et le Juge-Arbitre. En conséquence, un joueur ne peut quitter la salle sans en avertir le responsable de la table de marque et le Juge-Arbitre. Un joueur ayant quitté la salle dans ces conditions et qui ne serait pas présent lors de l'appel de son match peut être disqualifié.
4. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre et les arbitres (ou faisant office), les coachs (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.
5. Un retard de plus de 5 minutes pourra entraîner la disqualification du joueur par le juge arbitre.
6. Le temps de repos règlementaire entre deux matchs est défini à 20 min.

### **Article 6 : Echauffement**

Le temps dit « d'échauffement » est de 3 minutes, il commence à l'appel du match et **doit débiter par le test des volants.**

### **Article 7 : Arbitrage**

Auto arbitrage jusqu'en finale. En cas de problème, l'organisateur fournira dans la mesure du possible un arbitre.

### **Article 8 : Volants**

Les volants sont à la charge des joueurs sauf lors des finales. Le volant officiel est le **RSL Tourney 1** (en vente dans la salle) ; à ce titre, ils seront prioritaires en cas de désaccord entre 2 joueurs sur le choix du volant pour leur match.

### **Article 9 : structures**

Les volants touchant les parties amovibles et fixes des gymnases (projecteurs, filins, ...) seront considérés faute au service et en jeu. En cas de problème, les secours sont assurés par le SAMU ou les pompiers. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

### **Article 10 : Tenue vestimentaire**

Le règlement fédéral doit être strictement appliqué pendant toute la durée de la compétition et sera affiché dans les gymnases.